



Cabinet SCARSINI

Pierre Scarsini, Gérant

« *Ma vocation, mon métier !* »

Avec l'accueil souriant de son charismatique directeur et sa localisation parfaite, avenue du Campon, au Cannet, le Cabinet SCARSINI a tout pour réussir. Il n'est donc pas étonnant que le cabinet profite d'une croissance très forte, depuis l'arrivée de son nouveau gérant en 2016.

Pouvez-vous nous présenter le cabinet SCARSINI ?

Le Cabinet SCARSINI, est né de la transmission réussie du portefeuille de la Société « Gestion Immobilière Bertrand Petit », administrateur de biens cannois, structure réputée dans la gestion de biens, fondée en 2003 par Madame Geneviève PETIT. Diplômé du conservatoire National des Arts & Métiers (ICH Nice) j'ai engagé très tôt ma carrière d'administrateur de biens dès 2004 au sein du plus grand cabinet indépendant d'administration de biens Antibois. Par la suite, et fort de mon expérience acquise chez le premier Syndic de France, j'ai décidé de donner une orientation différente à ma carrière, en faisant évoluer ma conception du métier en privilégiant rigueur, service personnalisé et respect de ma clientèle. Notre structure à taille humaine privilégie l'honnêteté, les rapports humains et la proximité avec nos copropriétaires dont chacun des collaborateurs connaît parfaitement les attentes.

Nous exerçons aujourd'hui la profession d'administrateur de biens et de syndic. Nous proposons également sur demande un service de transaction. Nous sommes réellement un cabinet de proximité aux valeurs familiales fortes. Nos bureaux sont installés au Cannet, commune stratégiquement située au cœur du département. 80% de notre clientèle se trouve d'ailleurs dans un rayon de 10 km. Les autres résidences que nous gérons sont réparties entre St-Laurent du Var et Théoule-sur-Mer en passant même par la Foux-d'Allos. Nous nous occupons aussi bien de petites copropriétés que de résidences de très haut standing. Elles sont ainsi les vitrines de notre savoir-faire, de notre expertise et de notre sérieux. Nous connaissons une forte croissance depuis bientôt 2 ans. Cette situation nous a permis de renforcer l'équipe soudée et très professionnelle qui compose notre effectif de 5 collaborateurs avec l'intégration de mon épouse que nous avons accueillie récemment. Le développement de notre cabinet nous conduit à rechercher activement de nouveaux locaux sur le bassin Cannois.

Quelles sont les raisons de cette forte croissance ?

J'ai 33 ans. J'ai peut-être su insuffler une relation dynamique avec nos copropriétaires. Mon numéro de portable est d'ailleurs communiqué à tous nos interlocuteurs (clients, occupants, fournisseurs...). Ce geste est particulièrement apprécié, car il reflète mon engagement total pour leur patrimoine. Contrairement à ce que vous pourriez croire du fait de la gestion permanente de leurs préoccupations, je reçois finalement très peu d'appel. Ce numéro est utilisé avec parcimonie, car il a de la valeur. C'est le signe fort d'une relation de confiance entre nous.

Nous bénéficions également du bouche-à-oreille. Des clients satisfaits, des agents immobiliers qui gèrent des biens sur Cannes ainsi que sur d'autres communes et même des notaires nous recommandent. Ces derniers apprécient particulièrement notre réactivité lors de la mutation d'un bien par exemple. Cela nous confère l'image d'un professionnel sérieux.

Une bonne logistique n'est pas un élément suffisant à l'aboutissement d'un travail de qualité. La ressource humaine est essentielle dans la mise en œuvre de l'ensemble de nos missions. Ainsi, la plus grande richesse de notre société reste celle des collaborateurs qui y sont employés. Pour y parvenir, nous avons conservé et renforcé cette équipe de spécialistes compétents, motivés et disponibles, collaborateurs maîtrisant parfaitement la gestion comptable, administrative et technique des copropriétés. Notre équipe est toujours disponible pour conseiller, arbitrer, informer et intervenir en cas d'urgence.

Que réclame vos clients en priorité ? La maîtrise des charges ?

Il est vrai que la maîtrise des charges est une question importante pour les copropriétaires. Nous mettons par conséquent systématiquement nos fournisseurs en concurrence. Nous mettons d'ailleurs à disposition de nos clients une sélection de sociétés avec qui travailler, afin de maintenir toujours plus de réactivité. Véritables partenaires de confiance, nous leur demandons beaucoup, alors nous nous

engageons à régler chaque facture à réception, après contrôle d'usage. Notre rigueur, l'actualisation des connaissances de nos collaborateurs à l'évolution des aspects comptables, techniques et juridiques dans le domaine de la copropriété, sont la garantie de la valorisation du patrimoine de notre clientèle. La comptabilité de nos immeubles est tenue conformément aux dernières règles en vigueur. Un système informatique performant nous permet une grande rapidité de traitement et facilite notre gestion, tant pour ce qui concerne le suivi budgétaire que pour le traitement des charges impayées. Les comptes des copropriétaires sont consultables en direct sur notre site internet

A travers vos propos, on sent un vrai engagement au service de vos clients...

J'aime mon métier ! J'étais très jeune lorsque j'ai débuté et passionné dès le premier jour. Je m'investis au maximum parce que je veux rendre un service à la hauteur des attentes légitimes de nos copropriétaires. Améliorer et perfectionner le fonctionnement de chaque résidence est une mission exaltante. Mon rôle me cheville au corps... J'ai toujours travaillé avec un esprit de conciliation et de bienveillance. D'ailleurs, lors de mon installation, j'ai eu le privilège de bénéficier du soutien sans faille de confrères Antibois et Cannois. Il n'y a pas de compétition mais plutôt un esprit positif parmi les syndics indépendants. Nous sommes un cabinet de proximité et nous le resterons.

Cabinet SCARSINI

Administrateur de biens,
Syndic de copropriétés

Le Freeway
854 Avenue du Campon
06110 Le Cannet
04 93 45 69 05
www.scarsini.fr